

# CHARTRE DU CAFE DES ENFANTS

## Mode d'emploi

- Le Café des enfants de Grenoble est situé au 9, rue des Champs Elysées – dans le quartier Eaux-Clares / Mistral à Grenoble.
- Le café est géré par des salariés et des bénévoles membres de l'association La Soupape.
- Le café est ouvert à tous et plus particulièrement aux enfants de 0 à 12 ans accompagnés d'un adulte ou autorisés par leurs parents au-delà de 8 ans.
- Le café est ouvert toute la semaine (sauf le jeudi après-midi hors vacances scolaires) du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00, le samedi de 10h00 à 18h00 et le plus souvent possible les week-ends (de 10h00 à 18h00) grâce aux bénévoles de l'association.
- Les entrées et les sorties sont libres.
- Le café des enfants est un café associatif, avec un bar qui propose des boissons et des collations bios ou équitables, et des espaces ludiques et éducatifs en libre accès, comme le tapis d'éveil géant des bébés, le coin lecture, le jardin, l'espace des jeux...
- Au café tu as le droit de jouer dans les espaces libres, seul, avec les autres enfants, mais aussi avec tes parents.
- Tu as le droit de commander une boisson ou une collation au bar ce qui te permet de profiter des différents espaces du Café.
- Tu as le droit de t'inscrire pour participer à une animation à des ateliers créatifs proposés par un animateur du café (salarié ou bénévole) - une participation te sera demandée.
- Pour que tu puisses participer à un atelier ou à un stage proposé par un intervenant extérieur, une participation te sera demandée.
- Mais tu as tout simplement le droit de ne rien faire, de t'ennuyer ou de te reposer.
- Le café des enfants t'accueille pour ton plaisir et ta détente mais toujours sous la responsabilité de tes parents.
- Si tu as moins de 8 ans tu viens obligatoirement accompagné de tes parents ou d'un autre adulte à qui tes parents t'ont confié.
- Si tu as plus de 8 ans et que tu souhaites parfois venir seul au café, tes parents doivent signer une autorisation.
- La première fois que tu viens au café, nous te présenterons le café et tu pourras jouer. Ensuite nous te demanderons d'adhérer à l'association.
- L'adhésion est individuelle (pour une seule personne), elle est obligatoire pour te permettre de venir au Café pendant un an.

## Règles du jeu

- Tous ceux qui travaillent au Café (salariés et bénévoles de l'Association La Soupape) sont là pour gérer l'ensemble des situations et veiller à la bonne ambiance et à la sécurité dans le café. Tu peux leur faire confiance et écouter ce qu'ils ont à te dire.
- Au café, tout le monde peut mettre « la main à la pâte » : gérer les espaces libres, gérer les espaces de lecture, animer des activités, faire du jardinage, du bricolage, tenir le bar, assurer une permanence au Café...
- Le matériel et les jeux du Café doivent rester au Café. Il faut faire bien attention au matériel que tu empruntes et le remettre toujours à sa place comme ça tu es sûr de le retrouver lorsque tu reviendras au Café.
- Les violences physiques et verbales sont interdites. Si quelqu'un te fait du mal, tu devras venir en parler aux adultes qui travaillent au Café. Ils sont là pour te protéger, t'aider à résoudre tes problèmes et te faire respecter.
- Si c'est toi qui gênes la bonne ambiance du café ou qui n'as pas respecté la charte, nous considérerons que tu n'es plus capable d'être autonome dans le Café : tu devras alors rester à côté d'un adulte ou revenir à ta prochaine visite obligatoirement accompagné de tes parents.
- Si tu as des propositions ou des revendications à nous transmettre, tu peux participer à l'Assemblée des enfants. Les enfants qui s'inscriront à l'Assemblée des enfants participeront à la vie du Café : l'organisation, les activités, les règles de vie, la résolution des problèmes...
- Si tu souhaites ajouter un engagement à cette charte, écris-le ici : .....

Je soussigné(e) ..... (ton nom), m'engage à respecter cette charte.

A Grenoble, le ..... (la date)

Signature des adultes :

Signatures des enfants (ton nom gribouillé) :